



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**Approbation du Règlement
Foires et Marchés – n° 79/2016**

Date de la convocation : 28/04/2016 Date d’Affichage : 11/05/2016 au 01/06/2016 Date Notification : 11/05/2016
Nombre de membres : * en exercice : 37 * Présents : 31 * Votants : 37

Séance ordinaire du 9 mai 2016
L’an deux mil seize le neuf mai à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES – ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) - Absents (A) - Excusés (E) - Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	R
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Eric THIEBE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	R
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	R	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	R	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	R	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mr LEMAITRE Jean Marc à Mme CONSTANT
Mr ARTHUR à Mr CONSTANT
Mme BARBE à Mr LEMAITRE Philippe
Mme LEMOINE à Mr MACE
Mme VILLAIN Martine à Mr THIEBE
Mme MARIE à Mme PROD’HOMME

Mme Marie-Odile LAURANSON désignée conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

APPROBATION DU REGLEMENT FOIRES ET MARCHES – n° 79/2016

Monsieur le Maire demande de bien vouloir prendre connaissance du projet de règlement foires et marchés ci-joint annexé.

Il rappelle que ce projet a fait l'objet d'un examen en Commission Foires et Marchés lors de la séance en date du mardi 29 mars et qu'il a obtenu un avis favorable.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 29 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions, (37)*

ADOpte le règlement foires et marchés selon le projet ci-joint annexé.

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20160509-2016050979-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-05-2016

Publication le : 11-05-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE